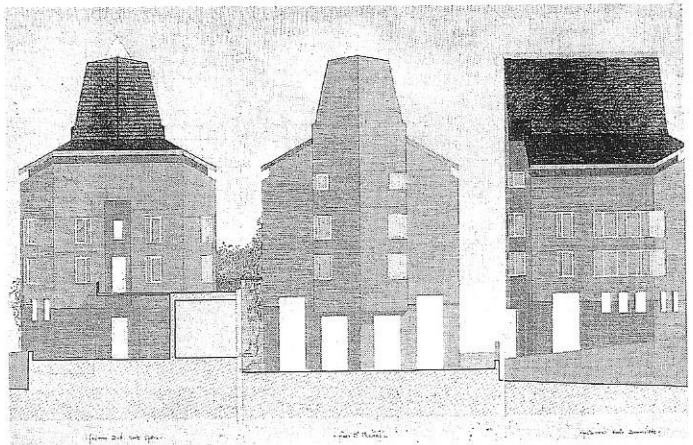


L'ÎLOT SAINT-MICHEL (RE)NAISSANCE D'UN QUARTIER

Confié en 1994 à la société de promotion immobilière Codic, la construction de l'Îlot Saint-Michel à Liège est en voie d'achèvement. Laisée à l'état de friche depuis les démolitions des années '70, cette partie de la place Saint-Lambert retrouve un véritable sens urbain. C'est un nouveau quartier en plein coeur historique de la Cité Ardente, construit en parfaite harmonie avec les orientations du schéma directeur de l'ensemble de la place, dressé par Claude Strebelle également en charge de la coordination du projet "Îlot Saint-Michel".

Le véritable défi de l'opération était de reconstruire un "quartier" avec ce que cela implique de "qualité de vie". Ici, on a définitivement tourné la page du modernisme avec ses principes de standardisation, de rentabilité et de séparation des fonctions. Avec la diversité des architectures, le respect de l'échelle humaine et sa mixité fonctionnelle, l'Îlot Saint-Michel constitue un excellent exemple d'urbanisation "à la manière des centres anciens". Pour Claude Strebelle, il s'agissait de retrouver les "thèmes" qui ont été perdus, de renouer avec l'histoire et restaurer la convivialité d'un quartier disparu sous les coups des pelles mécaniques qui préparaient l'arrivée de l'autoroute au coeur de la ville. Le projet contribue à donner vie à la place Saint-Lambert. Jusqu'ici, l'esplanade ne détenait aucun élément qui puisse stimuler une fonction attractive. L'habitat, les commerces et les bureaux, dès l'origine prévus dans la promotion, constituent les premiers éléments d'une dynamique à laquelle participeront le futur Palais de Justice et bien sûr le théâtre qui devrait clôturer la place sur sa partie orientale.

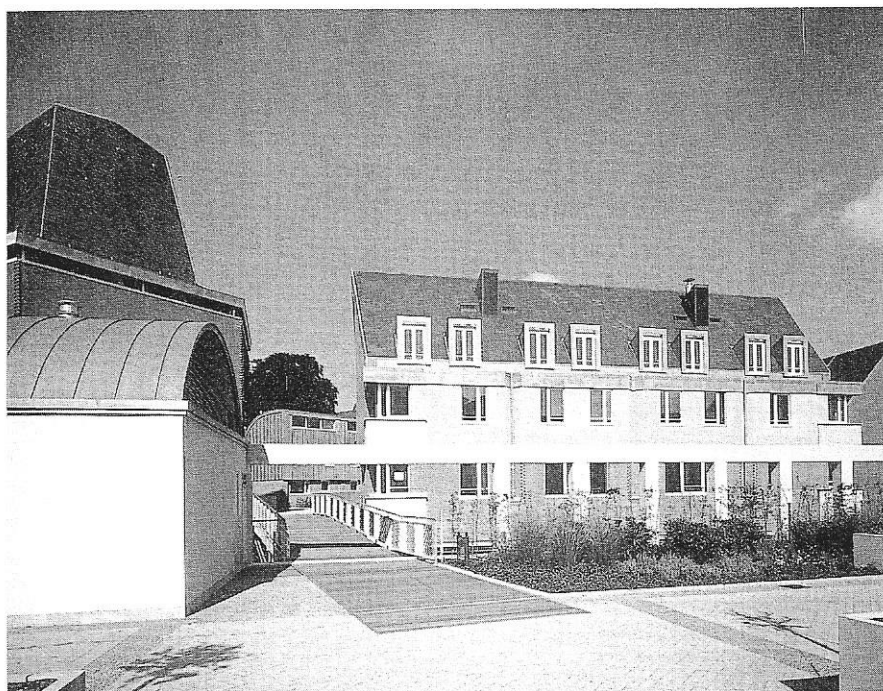
Le plan d'ensemble de l'Îlot Saint-Michel témoigne bien des options choisies par ses constructeurs. Les architectes ont veillé à intégrer les nouvelles constructions à la trame urbaine en liant leurs projets aux structures existantes. Articulé autour de deux voies piétonnes, le nouveau quartier met ainsi la place Saint-Lambert en liaison d'une part avec la rue Fond Saint-Servais et, d'autre part, avec le Caëran via la rue Haute Sauvenière. Et, c'est autour de ce canevas que les bâtiments ont été édifiés. Le plan de lotissement suit bien sûr une même philosophie. Il y a une nette volonté d'épouser la physionomie du site naturel qui a été divisé en quatre parcelles de formes et de tailles irrégulières.



Îlot Saint-Michel, Liège, 1999. Bâtiment "Saint-Michel", arch. Bernard Herbecq.

Leurs caractères ont d'ailleurs en partie été dictés par la déclivité du terrain. La partie basse (côté place de la République française, rue Joffre et place Saint-Lambert) a une atmosphère citadine et dynamique avec ses magasins, services, horeca et bureaux. La partie haute (côté Hôtel de Bocholtz, rue Haute Sauvenière et rue Saint-Pierre) est beaucoup plus intime et ce en accord avec sa destination: l'habitat qui apparaît comme un élément fort du projet; on connaît ses enjeux à l'heure où les villes tentent de combattre la désertification des centres urbains.

Selon le voeu de Claude Strebelle, chaque parcellaire a été confié à un auteur de projet différent. La société Codic, qui a déjà eu l'occasion de collaborer avec l'architecte liégeois (complexe Belle-Ile, parc Zénobe Gramme), a accepté de jouer la carte de la singularité dans l'harmonie d'ensemble. Ainsi, si chaque bâtiment a un caractère propre très affirmé, il n'en ressort pas moins une cohérence donnée par les rapports dans la forme des architectures. Et, ce n'est pas uniquement par le respect d'un même gabarit ou dans le choix des matériaux que l'unité se crée. Les relations entre les édifices sont souvent plus subtiles.



Place Saint-Lambert, îlot Saint-Michel, Liège, 1999. Cour intérieure du parcellaire "Saint-Michel", arch. Bernard Herbecq. Photo: Marc Detiffe.

Il y a ainsi entre les bâtiments "Joffre" (Bruno Albert), "Opéra" (Linh Quan Tuan et Isabelle Poussart) et "Saint-Lambert" (François Lemaire et Philippe Gérard) des similitudes de rythme dans la modénature des façades; ils s'inscrivent dans une continuité sensible notamment dans le dessin et les dégagements des rez-de-chaussée. D'autres préoccupations comme la mesure de l'ensoleillement ou le tracé de perspectives sont intervenues dans les choix architecturaux. Mais ici encore, c'est la notion de liaison que Claude Strebelle met en avant. Si les architectes ont prévu des jardins intérieurs (conception: Jean-Noël Capart) pour chaque parcellaire, c'est aussi pour les mettre, par la construction de passerelles (design: Jean-Pierre Caumiant), en liaison physique les uns avec les autres et, par un jeu de perspectives, en liaison visuelle avec la ville.

Harmoniser les nouvelles architectures aux constructions en place constitue un des éléments forts du projet. Le bâtiment de Linh et Poussart illustre fort bien cette préoccupation. Tout en inscrivant leur édifice dans la continuité bâtie du boulevard de la Sauvenière, ils ont trouvé un juste principe d'intégration avec l'Opéra royal de Wallonie juste en face. Par un traitement architectural rigoureux sans être trop monumental, le bâtiment acquiert une "dignité" (Linh) propre, sans rivalité avec son prestigieux vis-à-vis; on comprend la difficulté du problème au vu de l'échec des ensembles construits durant les années '80 autour de la place de la République française.

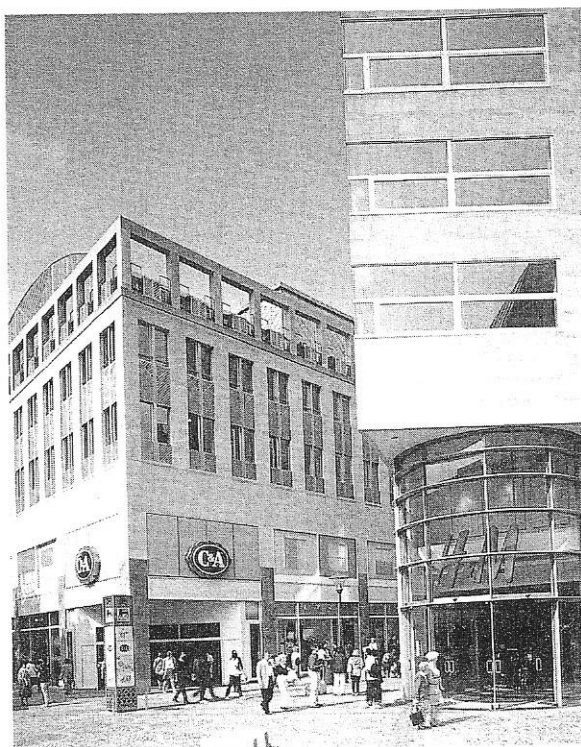
Linh et Poussart ont aussi pris en compte la proximité des maisons de la place Verte et de la rue Haute Sauvenière. On se souvient des levées de boucliers organisées contre le projet par les occupants du quartier effrayés par l'idée que le nouvel édifice constitue un écran occultant leur présence. Les architectes sont sortis de ce travers en ménageant des largeurs de voiries suffisantes. Par le choix de baies en rythme étroit, ils ont par ailleurs amené leur construction à l'échelle d'habitabilité des maisons. Il n'en reste pas moins une ouverture de l'espace et un apport de lumière important conférés notamment par le recul du dernier niveau. Avec le bâtiment "Saint-Lambert" qui comprend 60 logements, François Lemaire et Philippe Gérard ont également su trouver un principe d'intégration. Sans témoigner d'une maîtrise formelle sensible dans le travail des autres auteurs de projet, leur édifice est en rapport avec les volumes des grands magasins et du Palais des Princes-Evêques.

“Nous avons cherché des dessins sans effets, des matériaux sans fards, quelque chose de tranquille, dans la simplicité, des couleurs douces, en harmonie avec les ciels pâles de notre pays”, écrit Bruno Albert à propos de sa contribution à l’îlot Saint-Michel. Son bâtiment dont le plan triangulaire a été dictée par la forme du terrain relève de l’élémentaire. C’est un îlot urbain complet, quasiment fermé où l’architecte réaffirme ses choix esthétiques. On le reconnaît dans l’emploi de formules déjà éprouvées par ailleurs, comme le traitement des zinc ou le dessin de la tour centrale qui rassemble les techniques ainsi que les circulations et donne un point de vue et un appont de lumière.

Comme à son habitude, Bruno Albert s’est également assuré la collaboration d’artistes. Pour le dessin de la grille qui clôture la terrasse, il a fait appel à Dan Van Severen qui était déjà intervenu dans le bâtiment que l’architecte avait construit pour l’éditeur Mardaga (Liège, 1988). C’est Léon Wuidar qui a conçu les motifs des attiques lumineuses au-dessus des vitrines du rez-de-chaussée. Et, Jean-Pierre Pincemin a intégré des peintures aux plafonds du hall d’entrée des bureaux.

L’intervention artistique la plus convaincante de l’ensemble prend place aux façades du bâtiment “Opéra”. C’est le plasticien bruxellois Jean Glibert qui en est l’auteur. Il a pris comme point de départ la constatation que les vitrines au-dessus du rez-de-chaussée sont dépourvues de liaisons physiques et visuelles intérieur/extérieur. Glibert explique que le projet “consistait dès lors à s’intégrer à l’architecture générale prédéfinie et particulièrement à recréer la relation nécessaire entre le bâti et l’espace public”. La couleur réfléchie, le relief, les lumières naturelles et artificielles, de par leur interactivité, répondent à cette volonté.

Remplaçant Charles Vandenhove au départ pressenti, Bernard Herbecq a traité l’urbanisation du parcellaire “Saint-Michel” de façon particulière. Aux volumes unitaires préconisés par les autres architectes, il a préféré un ensemble en quatre séquences. L’architecte déclare avoir choisi cette option afin de favoriser le travail de volumétries différenciées par la nécessité d’intégration à l’environnement. Dans les deux ailes qu’il appelle les “jumeaux”, l’architecte a mis au point des volumes simples en accord avec les constructions de Linh, d’Albert et de Lemaire. Face à l’hôtel de Bocholtz, c’est une architecture (“les ateliers d’artiste”) qui épouse la forme naturelle du terrain; par leur discrétion, ces bâtiments qui associent habitat et commerce constituent une solution au problème de la proximité des édifices anciens.



Place Saint-Lambert, îlot Saint-Michel, Liège, 1999. Bâtiments “Opéra”, arch.: Linh et Poussart; intégration artistique au-dessus des vitrines du rez-de-chaussée: Jean-Glibert et “Joffre”, arch.: Bruno Albert. Photo: Marc Deliffe.

A l’articulation avec la rue Haute Sauvenière, Herbecq a dressé une construction dominée par un mouvement vertical. C’est un geste architectural puissant à même de devenir un véritable signal urbain pour le nouveau quartier. Son principe d’intégration est complexe.

Par un traitement hiératique du pignon nord, Herbecq a trouvé une harmonie avec les bâtiments historiques et notamment avec l’hôtel de Soer, actuellement restauré sous la direction de Philippe Greisch. Le pignon sud est, quant à lui, animé par une avancée qui s’inscrit dans la dynamique d’ensemble de l’îlot Saint-Michel. Son édifice a aussi quelque chose d’anthropomorphe, comme “un visage coiffé d’un grand chapeau” (Herbecq).

C’est encore ici que se laisse sentir le mieux le talent de l’architecte à associer le monumental et le travail du détail, par exemple sensible dans le traitement des parements de brique aux chaînages d’angle. Il explique être par là parvenu à atténuer la massivité de sa construction et à lui conférer différentes échelles: l’aspect monumental domine quand on est éloigné du bâtiment et l’échelle humaine est rétablie quand on s’en approche suffisamment que pour lire les détails de l’architecture. —PIERRE HENRION